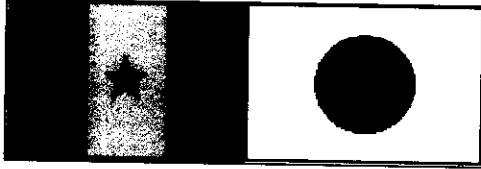


5219
D18

1002



Numéro 1
Septembre 2004

Au Front

Bulletin d'information du projet

L'évaluation et la gestion des ressources halieutiques de la République du Sénégal

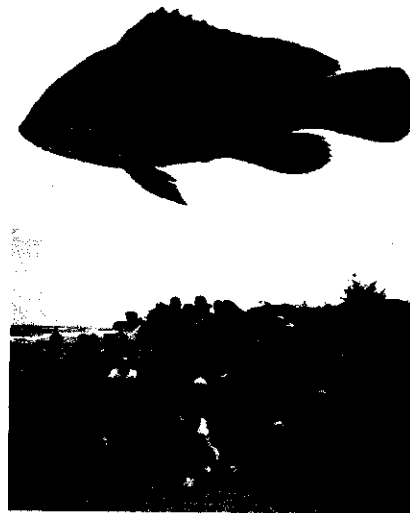


Table des matières

- Préface
- Aperçu du projet
- Etat d'avancement
- Activité au mois de juillet
 - Ré-adoption des écailles par le CRODT pour la détermination de l'âge et l'analyse de la croissance des poissons
 - Un repos biologique à l'unanimité sur l'initiative des pêcheurs !
 - Initiation d'une étude sur la pêche et de la restauration des ressources et des habitats marins côtiers sur l'initiative des pêcheurs



Direction des Pêches
Maritimes (DPM)
Ministère de l'Economie
Maritime (MEM)



Centre de Recherches
Océanographiques de
Dakar-Thiaroye (CRODT)
Institut Sénégalais de
Recherches Agricoles (ISRA)

OAFIC

Overseas Agro-Fisheries
Consultants Co., Ltd. Japon
(OAFIC)



Agence Japonaise de
Coopération Internationale
(JICA)

Le projet "Evaluation et Gestion des Ressources Halieutiques de la République du Sénégal" a démarré ses activités en juillet 2003 sous la conduite de la JICA. Cette étude trouve sa justification dans la diminution de certaines ressources halieutiques notamment démersales et la régression de l'industrie de pêche du Sénégal, considéré en Afrique de l'Ouest, comme étant le pays le plus développé en matière de pêche maritime. Le projet est constitué de deux composantes : l'évaluation des ressources halieutiques et leur gestion.

La composante "évaluation des ressources halieutiques" a pour objet d'évaluer scientifiquement, par les méthodes directes et indirectes, l'état des stocks de certaines espèces démersales sélectionnées pour leur importance commerciale.

La composante "gestion des ressources halieutiques" vise l'établissement d'un modèle de gestion des ressources halieutiques compatible avec leur exploitation.

La réussite de ces missions nécessite une étroite collaboration entre les experts japonais et leurs homologues sénégalais (du CRODT pour l'évaluation des ressources et de la DPM pour la gestion des ressources). Le transfert de technologie et de méthodologie au profit des homologues sénégalais permettra d'asseoir les bases d'une politique de gestion durable des ressources halieutiques au Sénégal.

La création de ce bulletin baptisé "Au Front" répond à une double préoccupation : d'abord faire connaître le projet, et ensuite informer tous les partenaires, en particulier les contribuables japonais, sur les résultats des activités menées sur le terrain, c'est-à-dire "Au Front" comme l'indique le nom du bulletin. Nous vous prions, chers lecteurs, de nous apporter vos encouragements.

Activités de la composante "Evaluation des ressources halieutiques"

Les activités relatives à cette composante sont les suivantes :

- Campagnes d'étude en mer à bord du N/O ITAF DEME pour étudier les stocks de poissons démersaux au niveau du plateau continental (de 10 à 200 m de profondeur) sénégalais. Il s'agit de deux campagnes : une en saison chaude et l'autre en saison froide. Chaque campagne dure environ un mois et compte 82 stations
- Détermination de l'âge à partir d'écaillés et d'otolithes prélevés à partir d'échantillons de poissons collectés au cours des campagnes d'étude en mer ou achetés au niveau des sites de débarquement
- Analyse scientifique de l'état du stock sur la base des informations biologiques (taille, poids, âge) des poissons
- Analyse des stratégies de collecte des statistiques en vue d'une proposition d'améliorations
- Transfert de technologie au profit des homologues sénégalais

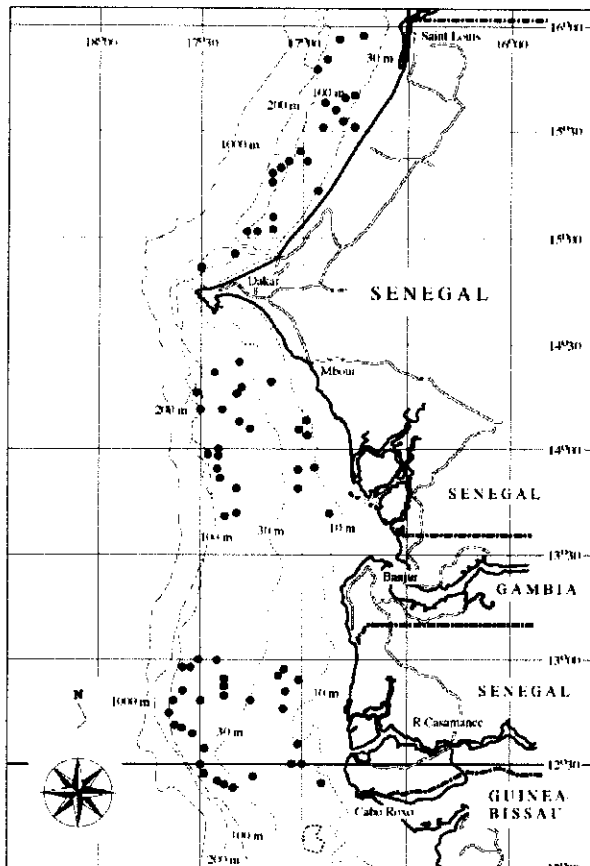
Activités de la composante "Gestion des ressources halieutiques"

Cette composante comporte trois volets :

- Mise en œuvre de deux projets pilotes : un à Nianing (préfecture de Mbour) et l'autre à Yenne (préfecture de Rufisque), pour expérimenter la gestion participative «type bottom-up» des ressources halieutiques sur l'initiative des acteurs bénéficiaires (pêcheurs, transformatrices, ...). De plus, le suivi du récif artificiel de Bargny (préfecture de Rufisque) sera effectué.
- Expérimentations au village de Nianing de périodes de repos biologique, déterminées par les pêcheurs sur la base de mesures d'accompagnement visant l'amélioration du système de commercialisation des captures et la diversification des sources de revenus des pêcheurs. Il sera également procédé à l'alevinage de naissains de *Cymbium* et l'étude sur la saison de frai du poulpe (*Octopus*).
- Mise en place, au village de Yenne, d'un récif artificiel sur l'initiative des pêcheurs. La gestion participative et l'exploitation raisonnable des ressources halieutiques affluant autour du récif seront suivies.

«Campagne d'étude en mer»

Du 25 janvier au 21 février 2004, a eu lieu la campagne d'étude en mer de saison froide, dont les stations sont indiquées sur la carte ci-dessous (à gauche)



82 stations (indiqués en points noirs)



ITAF DEME, Navire de Recherche (du CRODT)



Scène de chalutage

«Détermination de l'âge à partir d'otolithes»

Actuellement, le prélèvement des otolithes de poisson et leur inclusion dans la résine acrylique sont assurés par nos homologues sénégalais du CRODT.

«Détermination de l'âge à partir d'écailles»

Le transfert de technologie a débuté au mois de juillet 2004 (voir plus loin)

«Projet pilote à Nianing»

- Détermination par les pêcheurs de la période du repos biologique du poulpe (voir le détail ci-après)
- Transactions de captures à prix favorables, dues à l'amélioration de leur qualité en collaboration avec des usines locales
- Mise en œuvre à deux reprises de l'alevinage de naissains de *Cymbium*
- Suivi mensuel de la maturation des gonades du poulpe (*Octopus*) et du *Cymbium*

«Projet pilote à Yenne»

Voir le détail ci-après

«Ré-adoption des écailles par le CRODT pour la détermination de l'âge et l'analyse de la croissance des poissons»

Le 30 juin 2004, s'est tenue un séminaire conjoint (CRODT/OAFIC) sur «la détermination de l'âge et l'analyse de la croissance de poissons sur la base d'écailles». Le thème abordé par le spécialiste japonais : «résultat d'une étude avec les écailles de Thiof et celles de Thiekem» a intéressé l'ensemble des participants (18 personnes) au point que le CRODT a décidé de reprendre l'étude sur l'âge et la croissance de poissons sur la base d'écailles. Cependant, la reprise de l'approche scalimétrique est conditionnée par l'acquisition des équipements adéquats d'étude et d'analyse des informations des écailles.

Dans les années 80, le CRODT effectuait la plupart des études relatives à la croissance des espèces à partir de la lecture d'écailles et fournissait des résultats fiables. Par la suite, du fait de l'indisponibilité d'équipements adéquats, la méthode utilisant les otolithes (pièce dure calcaire située dans l'oreille interne) a acquis une importance grandissante. La prestation du spécialiste japonais a contribué à réhabiliter l'utilisation d'écailles en plus des otolithes.

Par ailleurs, trois techniciens du CRODT ont subi, du 02 au 06 juillet 2004, une formation sur «le traitement des écailles et la lecture de la physiologie d'écaille», dispensée par le Docteur CHIKUNI. Les photos ci-dessous retracent quelques phases de ladite formation. A la différence de l'otolithe, qui nécessite une inclusion dans la résine acrylique et un découpage en lamelles fines au moyen d'une machine à couper (ISOMET BUEHLER), l'écaille ne nécessite qu'un trempage suivi d'un nettoyage dans de l'eau. Tout de même, la lecture de l'aspect de ses anneaux n'est pas facile pour autant et il est nécessaire de capitaliser une expérience assez longue pour s'approprier la technique de lecture. Bien qu'elle ne soit pas facile, la technique de lecture des anneaux d'écailles n'est pas non plus inaccessible aux techniciens sénégalais qui vont bientôt l'assimiler.



Prélèvement d'écailles à partir d'un thiof de 88 cm de long



Traitement d'un échantillon d'écailles et lecture des anneaux



Thiof : lecture des anneaux d'écaille
Age : 14 ans
Longueur : 88cm

«Un repos biologique à l'unanimité, sur l'initiative des pêcheurs !»

Le 9 juillet 2004, s'est tenue à Nianing, une importante réunion, à l'issue de laquelle un repos biologique sur le poulpe a été décidé par les pêcheurs, pour une période allant de mi-septembre à mi-octobre 2004. Au Sénégal, les initiatives de gestion locale des ressources halieutiques ne sont pas encore courantes bien que plusieurs village de pêche présentent des cadres locaux de cogestion ou des instances de décision. La décision unanime des pêcheurs de Nianing mérite d'être saluée et prouve leur engagement ferme pour participer à la restauration des ressources halieutiques dont ils sont les premiers bénéficiaires. Le Projet japonais a déployé et déploie encore beaucoup d'efforts pour l'émergence du système «Bottom-Up».

Environ 150 personnes étaient présentes à la réunion. Il s'agit des pêcheurs, des transformatrices, du chef du village de Nianing, du chef du service départemental de la DPM à Mbour et du représentant d'une usine exportatrice du poulpe de la région. L'ordre du jour portait sur

l'importance du repos biologique du poulpe ainsi que sur les mesures d'accompagnement à prendre pour améliorer les revenus malgré le respect du repos biologique. A l'instar de l'expérience capitalisée à Kayar, le projet pilote de Nianing a pour objectif d'essayer d'assurer les mêmes revenus qu'auparavant mêmes avec les captures réduites (consécutivement au repos biologique) moyennant la hausse du prix de vente au niveau du débarquement grâce à l'amélioration de la qualité des captures à bord des pirogues et au moment de leur manutention.

La réunion était marquée par une prise de conscience très élevée des pêcheurs de Nianing pour la gestion des ressources halieutiques. Ils ont déclaré avec force : "Le repos biologique est bénéfique pour nous", "Nous allons le respecter même si les pêcheurs de Mbour et de Joal continuent à pêcher le poulpe", "Si Nianing met en œuvre le repos biologique, Pointe Sarène le suivra". Les pêcheurs de Nianing sont pleins d'ardeur pour devenir précurseurs de la gestion des ressources halieutiques au Sénégal.

Etant donné que la commercialisation en commun du *Cymbium* et l'alevinage de naissains du *Cymbium* en mars 2004 ont donné un résultat positif, les pêcheurs affirment que "le Japon nous propose des idées concrètes qui nous ont permis la bonne commercialisation du *Cymbium* avec des prix élevés".

Le repos biologique et les diverses opérations relatives au *Cymbium* donnent à Nianing la possibilité de devenir le 2^{ème} centre de la gestion des ressources halieutiques au Sénégal, après Kayar.



Pêcheurs votant à la main pour approuver la mise en œuvre du repos biologique du poulpe (à Nianing)



Amélioration de la qualité du poulpe en collaboration avec une usine de transformation (à Mbour)

«Une étude sur la pêche et la fabrication de récif artificiel commencent sur l'initiative des pêcheurs»

Etude sur la pêche

En mettant en valeur au maximum l'acquis de connaissances et d'expériences sur la localité, les pêcheurs ont mené, en collaboration avec l'équipe japonaise, une étude sur la zone de mer prévue pour le dépôt de récif artificiel. Une dizaine de personnes, à commencer par certains vétérans de la pêche qui sont des dépositaires vivants du village, étaient à bord d'une pirogue pour vérifier l'état du fond de la mer et le courant de marée et localiser des gués. Au niveau d'un gué, on a effectué, à titre d'essai, une pêche, dont la capture était de 18 kg, constituée principalement de chincharde. (voir la photo droite)



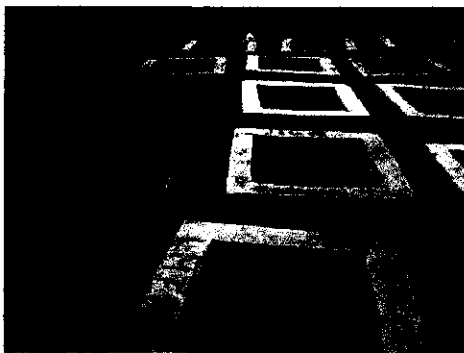


Réunion pour la détermination des dispositions pour la fabrication de récif artificiel

Une réunion a été tenue pour déterminer les dispositions pour fabriquer un récif artificiel, à l'initiative des pêcheurs. A Yenne, on peut trouver un peu partout de grosses pierres naturelles, qui ne coûtent rien. Il s'agit de fabriquer des gabions en mettant ces pierres dans les toiles métalliques en forme de sac. En outre, un récif standard en blocs de béton sera fabriqué. Ce sont les pêcheurs qui collectent du sable pour ces blocs. (voir la photo gauche)

Collecte de pierres naturelles

Au niveau de chaque village, les pêcheurs ont collecté des pierres naturelles au moyen de charrettes à cheval. Le nombre de pierres à collecter a été atteint plus tôt que prévu, bien qu'ils ne soient disponibles, chaque jour, qu'après leur travail de pêche, soit à partir de 15 heures. D'ailleurs, on avait pour objectif de collecter 200 ~ 300 pierres dont chacun est de 15 ~ 20 kg. Etant donné que Yenne est constitué de 7 villages de pêcheurs, la collecte a atteint près de 2000 pièces de pierres (voir la photo droite prise au village de Kelle)



Fabrication de blocs de béton

A Yenne Guedj, a commencé la fabrication de blocs de béton. Les pêcheurs, qui ne sont pourtant pas des maçons, ne savent pas prendre l'initiative des travaux de fabrication de blocs de béton, mais ils savent collecter du sable ou malaxer du béton suivant les indications données par le chef maçon. Il s'agit de cubes de béton creux de 75 cm, dont le poids est de 170 kg par unité. Le nombre de blocs à fabriquer est de 50 pièces. (voir la photo gauche)

Rédaction de «Au front»	1er numéro (septembre 2004)
<p>Comité de rédaction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des Pêches Maritimes (DPM) - Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) - Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd., (OAFIC) <p>A/S, Bureau de projet sis à la D.P.M. 1, Rue Joris, B.P.289, Dakar Tél. : +221-842-6773 E-mail : sato@oafic.co.jp</p>	<p>Auteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ré-adoption des écailles par le CRODT pour la détermination de l'âge et l'analyse de la croissance des poissons (CHIKUNI Shiro /chargé de l'évaluation des ressources halieutiques) • Les pêcheurs adoptent le repos biologique à l'unanimité ! (WATANUKI Naohiko / chargé de la gestion des ressources halieutiques) • Une étude sur la pêcherie et la fabrication de récif artificiel commencent sur l'initiative des pêcheurs (SATO Masashi / chargé du développement participatif et de l'organisation des pêcheurs)